



Ecole Primaire Jean d'Ormesson
1 place Simone VEIL
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
☎ 04 67 07 86 13
✉ ce.0342413n@ac-montpellier.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°3- 5 Juin 2024

Année 2023/2024

Présents :

Enseignants : Mme SANCHEZ-ROMERO, Mme MASOUY, Mme FICHE, Mme DADONE, , Mme BOYER, Mme DEVAUX, Mme TOFFOLI, Mme DAUDE, Mme DESREMAUX, Mme VIDAL, M. MICHEL, M. DUFFIEUX , M.ROBERT

Parents élus : Mme SOUKHMANI, Mme MOLVINGER, Mme BALLON, Mme SANCHEZ

DDEN : Mme JOVIADO

Représentants Mairie : Mme BESSONE

1. Suivi des travaux

La pose de voiles dans la cour maternelle a été effectuée Mercredi 22 Mai. Les travaux avaient commencé pendant les vacances de printemps mais la pose a été différée à cause de la succession de Mercredis fériés. Ce dispositif donne pour l'instant satisfaction et permet de bénéficier d'une zone ombragée plus large. La Mairie est remerciée pour ces travaux. Ces derniers seront complétés par la pose d'un banc circulaire autour du poteau d'accroche des voiles.

Des précisions sont demandées quant aux travaux envisagés pour la cour élémentaire (peinture au sol + pose d'une pergola). Mme BESSONE indique que les études sont en cours mais qu'elle ne peut répondre à aucune question en l'absence d'élus. Toutes les questions concernant la Mairie seront donc notées dans ce compte-rendu et transmises au Maire pour réponse ultérieure.

L'équipe enseignante demande si un calendrier est fixé concernant le rattachement de l'espace vert à la cour de l'école maternelle. Mme BESSONE précise que cela devrait être réalisé durant l'été 2024. Les enseignants demandent à être consultés sur cet aménagement afin qu'ils puissent répondre à leurs besoins et à ceux des élèves.

Les panneaux d'affichage et la boîte aux lettres pour l'Association de parents d'élèves seront posés durant l'été.

Les parents indiquent que les horaires interdisant les arrêts sur le dépose-minute ne prennent pas en compte les horaires d'accueil du soir et signalent que certains parents sont gênés lorsqu'ils viennent chercher leur enfant entre 18 h et 18h30. Ils souhaiteraient que l'interdiction de stationner soit mentionnée jusqu'à 18h30.

Les parents élus alertent également sur un problème de sécurité aux abords de la place Simone Veil. En effet, l'espace situé entre la place et les commerces (Ostéopathe, Restaurant « Le Comptoir des Saisons »,

Restaurant « Le Jade ») est uniforme et ne permet pas de distinguer la zone piétonne de la zone de circulation des voitures (absence de trottoir matérialisé). De ce fait, les enfants ont tendance à traverser cette zone sans attention, et les véhicules circulant sur cette voie ne sont pas alertés de la possibilité de circulation de piétons sur cette zone commune. Une pose de barrière le long de la place et délimitant un espace piéton paraît nécessaire pour assurer la sécurité des usagers de l'école.

2. Bilan année scolaire et projets

L'équipe pédagogique est remerciée pour les nombreux projets qui ont rythmé l'année scolaire et ont permis aux enfants de motiver leurs apprentissages.

Parmi ces derniers, nous pouvons citer :

- Une classe de voile de 4 jours pour les trois classes de CM1/CM2 et les CM1 de la classe de CE2/CM1 au Yachting Club de Mèze grâce à une subvention Mairie de 8700 € et une participation des familles à hauteur de 8000 € (100 € par famille)
- Un projet chorale qui concerne l'ensemble des classes de l'élémentaires. Le projet est soutenu par l'Ecole Municipale de Musique de Saint Jean et a été complété une participation de la Coopérative à hauteur de 1500 €.

Ce projet a également été l'occasion de lien intergénérationnel (spectacles donnés aux Senioriales avec spectacle des résidents en retour) et de lien école-collège (les CM2 se sont rendus au collège pour un spectacle commun CM2-6^{ème})

Il sera finalisé par deux spectacles donnés au Chai du Terral :

- Le lundi 10 Juin à 19h pour les classes de CE1, CE2 et CE2/CM1
- Le mardi 11 Juin à 19h pour les classes de CP, CP/CE1 et CM1/CM2

Le nombre de places étant contingenté, une enquête a été distribuée aux parents pour connaître leurs souhaits. Les retours enregistrés ont permis de délivrer à chacun le nombre de places souhaité. Les billets seront distribués aux enfants la veille des spectacles. Il est rappelé que toute personne assistant au spectacle, y compris les enfants en bas-âge, devra être en possession d'un ticket. Compte-tenu de mesures strictes de sécurité induite par le plan Vigipirate renforcé, aucune entrée sans ticket ne sera tolérée.

- Un projet artistique poterie, avec intervenant extérieur, Laurent HUET, pour l'ensemble des classes de maternelle et 4 classes de l'école élémentaire pour une somme de 1725 € financé par la Mairie.

EN EPS, les cycles prévus et annoncés lors du premier conseil d'école, ont pu être suivis : rugby avec le MHR, Hand-Ball avec le club de Villeneuve-Les-Maguelone, Basket avec le club de Saint Jean de Védas, Gymnastique avec le club de Saint Jean, Judo avec le club de Saint Jean et Hip Hop avec un association de la Commune également.

Toutes les classes de l'école ont participé au Grand Défi Vivez Bougez. Nous remercions les associations qui ont accepté d'ouvrir leurs cours gratuitement aux élèves de l'école durant les 4 semaines du défi : les clubs d'Aikido, de Foot (Olympique Védasien), de Bozendo et de Judo. 28 élèves de l'école(de la PS au CM2) ont bénéficié de cette proposition.

Le GDVB s'est conclu par une journée Olympiades le Vendredi 17 Mai au parc de la Peyrière. L'implication des clubs (Olympique Védasien, Gymnastique, ASCL (pour du Moder Jazz), Bozendo et MHR), des

animateurs, des parents d'élèves et des enseignants ont permis une nouvelle fois de faire de cette journée, une réussite appréciée de tous. Le Conseil d'école tient à remercier tous les acteurs qui ont permis de la rendre possible.

Les classes de CE2/CM1, et CM1/CM2 ont également suivi un cycle athlétisme, animé par des éducateurs sportifs de la Ville, qui s'est terminé avec une journée-rencontre de l'ensemble des CM1 et CM2 des 4 groupes scolaires et d'une classe de 6^{ème}. Nous tenons à remercier, Marc FERRE, initiateur de ce projet pour l'organisation qui a ravi toutes les personnes présentes.

Le dispositif « Ecole dehors » est très implanté dans l'école et son déploiement s'opère dans différentes classes grâce à la proximité du parc de la Peyrière et à la mise à disposition par la Mairie d'heures spécifiques de Corinne BONNIOL, animatrice spécialisée Ecologie. Toute l'équipe apprécie ce parcours et compte sur une prolongation de cet investissement.

Un projet de plantation d'arbres a été réalisé par une classe de CM1/CM2, en collaboration avec les Service des Espaces Verts que nous remercions pour leur investissement.

De nombreux projets s'articulent avec ce dispositif avec notamment des sorties à l'Ecolothèque, à la Maison de la Nature, des plantations, des participations à des concours autour du thème de l'écologie... Pour mettre en valeur tous les travaux réalisés dans ce cadre, un marché aux connaissances est programmé le Jeudi 27 Juin au Parc de la Peyrière. Les élèves de chaque stand animeront des ateliers autour de leurs découvertes au cours de l'année et les présenteront aux autres élèves qui circuleront sur les stands.

Trois classes élémentaires ont bénéficié de spectacles à l'Opéra de Montpellier.

L'ensemble de ces projets et sorties n'est possible que grâce aux subventions obtenues, et aux bus mis à disposition. La Métropole, qui avait annoncé en Juin 2023, ne plus vouloir subventionner les bus scolaires, a finalement laissé un an de délai pour laisser le temps aux Municipalités de s'organiser et de prendre le relais. Une enquête a été envoyée dans les écoles pour estimer les besoins mais nous n'avons pas de retour à ce jour. Mme BESSONNE annonce que la Ville ne subventionnera des bus que pour se rendre à la piscine (à l'extérieur de Saint Jean) car il s'agit de la seule activité obligatoire inscrite dans les programmes. L'équipe regrette cet état de fait qui limitera leurs projets pédagogiques qui y sont liés. Les bus de la Métropole étaient utilisés pour se rendre au Zoo de Montpellier, au domaine de Restinclières, à la patinoire, à la Maison de la Nature à Lattes, au musée de Lattes, en bord de mer à Palavas, à l'Opéra... Ces sorties ne seront donc plus possibles. Les parents d'élèves proposent de multiplier leurs actions pour pouvoir financer des bus. Ils regrettent toutefois de n'avoir pu organiser de vente de gâteaux du fait du plan Vigipirate. Ils sont remerciés pour leur proposition. Il faut noter toutefois qu'une location de bus coûte entre 300 et 500 € et que les ventes ne suffiront pas à compenser l'ensemble des déplacements hors Saint- Jean effectués jusque-là.

3. Sorties et spectacles de fin d'année

Le projet Chorale sera finalisé par deux représentations au Chai du Terral

- Le Lundi 10 juin à 19h pour les classes de CE1, CE2 et CE2/CM1
- Le Mardi 11 Juin à 19h pour les classes de CP, CP/CE1 et CM1/CM2

Les enfants sont attendus à 18h30 et seront pris en charge par les enseignants à cet horaire. Ils seront récupérés à l'issue du spectacle aux alentours de 20h.

L'Association de Parents d'Elèves propose de clore chacun des spectacles par une petite collation dans la cour du Chai du Terral.

Certaines classes (qui n'ont pas fait de classe découverte) ont prévu des sorties de fin d'année :

- Une demi-journée à Mad Monkey pour une classe de GS

- Une journée au parc du Chai du Terral pour les trois classes de PS/MS avec des ateliers Nature pour une classe de GS
- Une sortie au Seaquarium du Grau du Roi pour les classes de CP et CP/CE1
- Une sortie à Micropolis pour les deux classes de CE1

Ces sorties sont financées grâce à la subvention Mairie et à la Coopérative scolaire.

La classe de CM2 se rendra au Chai du Terral le Vendredi 7 Juin pour une remise de calculatrices offertes par la Mairie pour marquer la fin de la scolarité primaire des élèves. Un repas leur sera également offert à midi.

Une visite du collège a eu lieu Jeudi 30 Mai pour tous les CM2 de l'école. Cette visite s'inscrit dans le programme de liaison école-collège visant à améliorer la fluidité des parcours des élèves. Le repas pris au collège ce jour-là a été financé par la Coopérative Scolaire pour l'ensemble des élèves.

Une Grande Lessive sera organisée sur l'école le Jeudi 27 Juin de 16h30 à 17h30. L'objectif de cet événement est de mettre en valeur les différentes réalisations plastiques des élèves et de permettre aux parents de tisser du lien avec l'école. De 16h30 à 17h30, les parents pourront circuler, avec leurs enfants qui seront sous leur responsabilité, dans les cours de récréation et les couloirs des écoles maternelle et élémentaire. Il sera demandé aux parents ce soir-là, dans la mesure de leurs possibilités, de ne pas laisser leur enfant à l'accueil puisque les activités organisables sur le temps périscolaire seront très limitées.

A l'issue de cette manifestation, une petite cérémonie de fin d'école maternelle sera organisée pour les élèves de GS en collaboration avec l'ALP.

La tombola organisée par les parents d'élèves sera également tirée ce soir-là. A ce sujet, une baisse des ventes est notable cette année.

4. Prévisions rentrée 2024

A ce jour, et sans tenir compte des commissions à venir ou d'éventuels départs non signalés, les effectifs sont les suivants :

PS : 36	CP : 48	CM1 : 31
MS : 43	CE1 : 37	CM2 : 43
GS : 40	CE2 : 56	

Ces chiffres correspondent à 119 élèves en maternelle, soit une moyenne de 23,8 (5 classes)
215 élèves en élémentaire, soit une moyenne de 23,9 (9 classes)

Pour un total de 334 élèves soit une moyenne de 23,9 (30 élèves moins que l'année précédente à la même époque).

C'est la moyenne la plus basse qu'ait enregistrée l'école et qui devrait permettre de travailler dans de bonnes conditions. Toutefois, cette baisse risque d'être provisoire dans la mesure où nous constatons depuis quelques années, de nombreuses inscriptions en cours d'été. De plus, des nouveaux logements devraient être livrés prochainement (aux abords de la piscine). Mme BESSONE précise que ces résidences contiennent peu de logements, sont livrables en Janvier 2024 et ne devraient pas énormément modifier les effectifs, certains parents ayant déjà anticipé l'inscription de leurs enfants.

Cette baisse est notée dans l'ensemble des écoles de la Ville.

Les demandes de dérogation seront examinées le Mercredi 12 Juin. Les parents élus apprennent qu'ils n'y sont pas conviés et souhaitent en connaître la raison.

Jusqu'à présent, les inscriptions en cours d'année étaient affectées en fonction des places disponibles dans les établissements afin de garantir un équilibre d'effectifs entre groupes scolaires. Cette décision avait été actée en réunion de directeurs. L'équipe enseignante a été surprise du changement de politique de la part de la Municipalité, qui a, en cours d'année, décidé de désormais inscrire en privilégiant la carte scolaire. Ce changement unilatéral, soudain et non concerté nous interroge d'autant plus que nous incluons dans notre secteur, un hôtel servant de logements d'urgence aux familles très précaires, et souvent allophones, et un campement de familles itinérantes ou du voyage, avec des enfants souvent scolarisés tardivement et/ou à la scolarité fractionnée. Il nous paraît essentiel de ne pas concentrer les difficultés sur une même école et de pouvoir étudier les inscriptions au cas par cas. La Mairie est donc interrogée sur les raisons justifiant ce changement et l'équipe enseignante demande une concertation autour des zones mentionnées ci-dessus afin d'équilibrer les difficultés entre les groupes scolaires.

Les nouveaux parents ont été reçus à l'école le Lundi 3 Juin à 17h30 à l'école pour une présentation de l'école, de son fonctionnement et sa visite.

Une visite des enfants de la crèche est également prévue le Jeudi 20 Juin.

La rentrée aura lieu le Lundi 2 Septembre aux horaires habituels. Une rentrée échelonnée est envisagée pour les PS avec un accueil par groupe de 8h30 à 10h ou 10h à 11h30 pour les journées du Lundi 2 et Mardi 3 Septembre. L'accueil se fera aux horaires traditionnels dès le Jeudi 5 Septembre. Les parents seront prévenus dès le 3 Juin des horaires d'accueil de leur enfant sur les deux premières journées. Il est rappelé que seuls les parents de PS peuvent demander une dérogation pour garder leur enfant l'après-midi, dans un souci de progressivité de l'adaptation. Cette dérogation n'est pas figée dans le temps et doit aboutir à une scolarisation à temps plein au cours de l'année.

Les classes ne sont pas encore constituées mais le seront au cours du mois de Juin. Elles ne seront pas communiquées avant le Vendredi 30 Août car des ajustements (et donc changements) sont souvent nécessaires en fonction des dernières inscriptions durant l'été. Nous rappelons que la constitution des classes est réfléchie en conseil des maîtres et est guidée par un souci de mixité et d'hétérogénéité.

Les commandes pour les classes seront également réalisées au mois de Juin (tardivement car un renouvellement de marché doit s'opérer) . Mme BESSONE est interrogée sur la date tardive de l'attribution du nouveau marché. Elle explique qu'elle est liée à une absence non remplacée dans le service concernée. Ce retard va mettre en difficulté les équipes et risque d'engendrer des réceptions de fournitures scolaires au-delà de la rentrée.

Confrontés à une forte inflation des produits, et la Mairie n'étant pas en mesure d'augmenter les budgets de fournitures scolaires, il a été décidé d'utiliser le budget habituellement spécifiquement dédié à Noël (6 euros par enfant) pour les commandes de fourniture.

Le budget par enfant passera donc à 44 euros mais les enfants d'élémentaire ne pourront plus recevoir de livres pour Noël. Le livre sera maintenu pour les élèves de maternelle, et le goûter pour toutes les classes.

Il avait également été annoncé par l'ancien Ministre de L'Education Nationale, M. ATTAL, que chaque élève de CP et CE1 serait équipé d'un manuel de français et de mathématiques, payés par l'Etat, pour la rentrée 2024. A ce jour, ces annonces n'ont pas été concrétisées, ce qui ne nous permettra donc pas de réaliser ces commandes.

De la même manière, aucune publication des nouveaux programmes n'ayant été faite (également annoncés pour la rentrée 2024), leur mise en œuvre s'annonce impossible pour la prochaine rentrée.

5. Questions diverses

Les parents annoncent n'avoir pu envoyer leurs questions dans les délais et s'en excusent mais souhaiteraient avoir un retour d'expérience sur le nouveau prestataire de la restauration. Les premiers retours sont positifs avec des plats présentant une plus grande variété, et une plus grande qualité gustative. Les mesures de restes alimentaires à l'issue des services confirment que les plats semblent emporter une plus grande adhésion des enfants. Mme BESSONE précise que les tarifs ont pu être revus à la baisse pour toutes les tranches.

Les parents souhaitent également exprimer leur frustration à ne pas parvenir à organiser une kermesse et soulignent une inégalité entre écoles. En effet, la configuration des cours ne permet pas d'accueillir les élèves et leurs parents sur un temps festif. Le parc de la Peyrière ne présente pas toutes les conditions de sécurité nécessaires. Les parents demandent donc à la Mairie de les aider à trouver une solution alternative (mise à disposition de la Salle des Granges ou du plateau de la Parre par exemple) et attendent donc des propositions de sa part.

Les parents élus remercient l'équipe pédagogique pour les nombreux projets menés tout au long de l'année.

Le directeur remercie à son tour les parents élus et l'Association « Les Enfants d'Ormesson » pour leur soutien et leur implication et les invite à renouveler leur candidature et leurs actions l'année prochaine.

Secrétaire de séance :

M.ROBERT